

DÉLIBÉRATION N° 83/2020/CACL

DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 14 OCTOBRE 2020 A 09H00 AU SIÉGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

CREATION D'EMPLOI

Nombre de Conseillers en exercice : 48 Nombre de Conseillers Présents : 31

Nombre de Procuration : 1

Date de convocation : lundi 05 octobre 2020

Nombre de suffrages exprimés : 32

Vote:

Pour: 32 Contre: 0 Abstention:0

L'an deux mille vingt, le mercredi 14 octobre 2020 à neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis en présentiel et en téléconférence pour la tenue d'une séance plénière au siège social de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral sous la Présidence de Marie-Laure PHINERA-HORTH.

Étaient présents en présentiel (salle de délibérations) :

Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente; Gilles ADELSON, 2ème vice-Président; Nestor GOVINDIN, 2ème membre du Bureau; Julner BELIZAIRE; Claire CHINON; Sergine CHOU-TIAM; Christian FAUBERT; KHAN Farah; Chester LEONCE; Roland LOE-MIE; Mylène MAZIA; Hélène PAUL; Rolande SILEBER; Didier SILIGHINI; Eliodore TORVIC; Patricia VICTOR; Serge BAFAU, 6ème vice-Président; Anne-Michèle ROBINSON; Dominique BERTONI; Ruth BIDIOU CEPRIKA; Xavier CLERVAUX; Michel DUBOUILLE; Hugues EDWIGE; Patrick LECANTE 1er vice-président; Louis-Mike CALUMEY

Étaient présents en téléconférence (y compris salle de commissions) :

Guerline LOUIS; Mikaël MANCEE; Axel RINO; Magali ROBO-CASSILDE; Corinne SIGER; Claude PLENET

Étaient absents excusés :

Monique AZER procuration à Monsieur Gilles ADELSON, 2^{ème} vice-président ; Raphaël RABORD, 4^{ème} vice-Président

Étaient absents :

Andrée BABOUL; Roland LEANDRE; Tineffa NAISSO; Bernard PERDRIX; David RICHE, 3ème vice-Président; Roger ARON, 5ème vice-Président - Gabriel SERVILLE; Georgette TJONATJOOI-MITH; Sandra TROCHIMARA; Kenny CHEN-TUNG; Jean-Pierre ROUMILLAC; Rodolphe SORPS; Corine DIMANCHE; Jocelyne PRUDENT; Jean GANTY

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Farah KHAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la CCCL modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral N° 2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2012 modifié ;

Vu la délibération N° 117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Vu le décret 2012-924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux :

Entendu l'avis favorable de la Commission des Finances du lundi 12 octobre 2020 ;

Entendu l'avis favorable de la réunion de Bureau du lundi 12 octobre 2020

Entendu le Rapport N° 83/2020/CACL relatif à la création d'emploi ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

DONNE ACTE à la Présidente de son **Rapport N° 83/2020/CACL**, relatif à la création d'emploi.

DECIDE de proposer la création de l'emploi suivant :

DIRECTION MANAGEMENT ET RESSOURCES

Service moyens généraux

Recrutement d'un Responsable Moyens Généraux au grade d'Attaché ou Ingénieur territorial

AUTORISE la Présidente à pourvoir cet emploi dans les conditions statutaires et à prendre l'arrêté individuel nécessaire.

PRECISE que les crédits nécessaires à cet emploi sont inscrits au Budget Primitif Principal (M14) de l'exercice 2020 de la CACL. Cet emploi peut être occupé par un contractuel de droit public recruté à temps plein.

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique, Le mercredi 14 octobre 2020

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME LA PRÉSIDENTE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Marie-Laure PHINÉRA-HORTH